



NAO 2011 :

AUCUN SYNDICAT NE SIGNE

Une « prime à la casse » qui cache mal le bradage de notre système salarial, POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNE.

Paris, le 25/07/2011

Après 3 réunions expédiées entre mai et juin 2011, les mesures que la direction veut appliquer unilatéralement se caractérisent par l'**absence totale d'augmentation générale des salaires en 2011**, à l'exception des misérables 0,3% pour les musiciens (application de l'accord de février 2009) et des faméliques 0,4% pour les cachetiers (artistes dramatiques exclus) ; les barèmes des piges journalistes sont eux légèrement majorés par rapport aux années précédentes, mais demeurent insuffisants.

De l'argent, il y en a : Radio France augmente sa part à 60% dans la mutuelle obligatoire et les CPS 2011 seront applicables en janvier pour la première fois depuis 2008. Pourtant Radio France refuse toute augmentation générale des salaires, seule possibilité juste et égalitaire de couvrir l'inflation de 1,8% en 2010 et de 1,5% prévue en 2011. Alors les magiciens de la direction ressortent de leur chapeau NAO le lapin de l'année dernière : une prime !

Une prime au poil lustré, d'apparence juteuse, payée cash et en une seule fois, c'est sûr ça brille et ça impressionne. Sauf qu'elle n'apporte aucune des garanties salariales d'une augmentation générale et, malgré son montant attendrissant, ne coûte pas plus cher à la direction.

■ A QUEL TITRE RADIO FRANCE OCTROIE CETTE PRIME AUX SALARIE-ES?

« *Compte-tenu des bons résultats de Radio France durant l'année 2010* », explique la direction. Il s'agit donc d'une prime en fonction des résultats, qui ont du être bons l'année passée. **Mais que veut dire « faire de bons résultats » pour une société de service public telle que la nôtre ? Pourquoi une « récompense » sur des résultats sous forme de prime, plutôt que de l'assurance d'augmentations pérennes des salaires ? Quel message nous envoie la direction ? La seule préoccupation financière des salarié-es est d'endiguer durablement leur perte de pouvoir d'achat durant cette crise, et certainement pas au coup par coup.**

■ DE BONS RESULTATS, POUR QUI ET A QUEL PRIX ?

Le contrat d'objectifs et de moyens signé entre Jean-Luc Hees et l'Etat impose à Radio France de développer ses activités à moyens constants. Nouvelles technologies, ouvertures d'antenne, toujours plus d'ambition mais avec autant voire moins de personnel et un recours toujours accru aux précaires. Citons parmi de très nombreux cas : 20 techniciens manquants à la DPA à Paris, un bureau des renforts qui fonctionne avec 60% de CDD, un service accueil et sécurité en sous-effectif, des PARL remplaçants invités à se déclarer en auto entrepreneurs, une centaine de journalistes pigistes sur le réseau bleu, des attaché-es de production et des chargé-es de réalisation en CDD dont

les heures supplémentaires ne sont pas prises en compte, dont la charge de travail ne cesse d'augmenter, et ce dans des conditions de travail de plus en plus difficiles... hélas, nos tracts sont déjà trop longs pour être exhaustifs !

■ SILENCE, ON ACHETE LA PAIX SOCIALE.

Le montant de cette prime ne sera pas intégré au salaire, et au calcul des salaires du nouvel accord collectif en octobre 2012. A la prochaine NAO on remet les compteurs à zéro : les salarié-es ne bénéficieront pas de l'effet report d'une augmentation générale. Pire : si la mesure de la NAO 2012 est inférieure à celle de 2011 la rémunération annuelle des personnels aura diminué d'autant.

Ce « cadeau » empoisonné ressemble donc fort à une prime de productivité, voire une *prime d'intéressement* (en dehors de tout accord) où les salarié-es sont récompensés-es pour l'augmentation de leur charge de travail et la détérioration de leurs conditions de travail. En quelque sorte plus on est pressuré plus la prime augmente.

■ DE PLUS CETTE PRIME EST INEGALITAIRE :

1. Elle n'est pas calculée en fonction du salaire mais modulée selon trois assiettes de rémunération, ce qui favorise les effets de seuil (pour quelques euros de différence sur la rémunération la perte sera sévère -350 €- pour certain-es).
2. Il faut avoir travaillé au moins six mois cumulés en équivalent temps plein entre août 2010 et juillet 2011 pour toucher cette prime. En clair un-e CDD « à durée indéterminée » qui aurait subi une carence importante, ou un-e salarié-e à moins de 50% ne se verront pas attribuer cette prime. Merci le temps partiel.

D'autres solutions existent pourtant : à France Télévision, la direction propose ainsi « une augmentation forfaitaire » au montant à peu près équivalent mais versé mensuellement, et qui par définition perdurera dans les années à venir. Pourquoi ne pas s'inspirer de cet exemple à Radio France ?

Le comble du cynisme est atteint quand la direction assassine dans le nouvel accord collectif les automatismes de grille en renvoyant les syndicats aux NAO à venir. « *Les salaires continueront de progresser collectivement en palliant les automatismes par des augmentations générales des salaires en NAO* », nous répète-t-on à l'envie. Alors que tous-tes les salarié-es savent pertinemment que l'essentiel des problèmes de salaires à Radio France proviennent du blocage du point d'indice depuis 1995(!), **la direction persiste et signe sa philosophie salariale: pas d'augmentation générale des salaires, intéressement à la productivité, et bonification individuelle « à la tête du client ».**

Ne nous y trompons pas, les patrons ne sont pas des philanthropes et Radio France n'échappe pas à la règle. Cette prime a déjà été plus que largement financée par les salariés eux-mêmes.

LA CGT SE BAT ET SE BATTRA :

■ POUR DES AUGMENTATIONS GENERALES.

■ CONTRE LA REMUNERATION « AU MERITE », SELON DES « CRITERES CLASSANTS » QUE LA DIRECTION VEUT NOUS IMPOSER.